

Compte-rendu du conseil municipal du lundi 22 mai 2017

Secrétaire : Mme Elisabeth BARBIER

° Adoption des compte-rendu des séances des 16 janvier, 6 mars et 27 mars 2017.

Unanimité

° Décisions municipales :

Unanimité

° Marchés publics : information sur les titulaires retenus.

° Décision modificative n° 01/2017 budget ville : réajustement des attributions de compensation envers la CCMD suite au transfert des équipements culturels (D 014 - 739211-01 : + 6.000 € : C 74 -74121-01 : - 6.000 €)

Unanimité moins quatre abstentions.

° Comité technique : nombre de représentants.

L'article 32 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 prévoit qu'un comité technique est créé dans chaque collectivité ou établissement employant au moins cinquante agents ainsi qu'auprès de chaque centre de gestion pour les collectivités et établissements affiliés employant moins de cinquante agents.

Le conseil municipal donne son accord pour la création d'un comité technique commun compétent pour les agents de la Communautés de Communes de Mirecourt-Dompaire, les agents de la commune de Mirecourt, ainsi que les agents du C.C.A.S. de la commune de Mirecourt au cours de cette année 2017.

Unanimité

° Souscription auprès de la Fondation du Patrimoine pour la réhabilitation du théâtre.

Dans le cadre de sa mission, la Fondation du Patrimoine peut accorder une participation au financement d'un projet de mise en valeur du patrimoine bâti protégé par l'Etat par le biais d'une souscription publique, dans le cas présent du projet de restauration et de réhabilitation du théâtre. Il est rappelé ici que la volonté de la Ville de Mirecourt de favoriser la réussite de ce projet est forte. Il est à noter par ailleurs que les dons perçus par la Fondation du Patrimoine peuvent être effectués par les particuliers ou les entreprises et donnent lieu à des déductions fiscales.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention entre la Ville et la Fondation du Patrimoine.

Unanimité

° Vote des subventions.

Le Conseil Municipal statue comme chaque année sur les subventions allouées aux différentes associations et clubs de la Ville de Mirecourt pour l'année 2017 (voir tableau récapitulatif des subventions).

Unanimité moins quatre abstentions ou non-participations au vote pour le chapitre social, trois pour le chapitre culture et une pour le chapitre sports.

° Délibération demande de subvention radar pédagogique mobile au titre des amendes de police :

Unanimité

° Délibération demande de subvention au Département pour l'école Brahy.

Unanimité moins quatre abstentions

° Adhésions de communes au SMIC des Vosges.

Unanimité

° Démission de M. Fabien Malleret, adjoint :

Unanimité moins quatre abstentions.

-